

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin, tenue le 16 janvier 2024 à la salle Flore laurentienne située au centre administratif du Centre de services scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Formant quorum sous la présidence de M. Nathaniel Liberge.

**SONT PRÉSENTS :**

M. Nicolas Brosseau  
Mme Sylvie Côté  
Mme Sophie Gagnon  
M. Nicola Grenon  
Mme Catherine Labbé  
M. Pier-Olivier Lacoursière  
Mme Geneviève Lamoureux  
M. Nathaniel Liberge  
M. Bruno Marcoux  
M. Benoît Pilon  
Mme Diane Rodrigue  
M. Jasmin Roy  
M. Philippe Roy  
M. Stéphane Simard

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Mme Gaëlle Absolonne, directrice générale  
M. Hugo Clermont, directeur général adjoint  
Mme Sophie Dubé, directrice générale adjointe  
Mme Marjorie Noël, directrice générale adjointe  
M. Marc-André Petit, directeur général adjoint  
Me Julie Brunelle, directrice, Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications  
Me Maeva Ferrer, directrice adjointe, Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications  
Mme Cécile Polte, analyste juridique, Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications  
M. Christian Hinse, directeur, Service de l'organisation et du transport scolaire  
M. Martin Migneault, directeur adjoint, Service de l'organisation et du transport scolaire

**CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Nathaniel Liberge, président, déclare la séance ouverte. Il est 20 h 17.

**36-CA-2023-2024**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Geneviève Lamoureux :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel quel.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux
  - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023
4. Parole au public
  - 4.1. Parole au public - Mme Catherine Valotaire
5. Affaires de la Direction générale
  - 5.1. Reddition de comptes de la directrice générale
    - 5.1.1. Décisions de la directrice générale se finissant le 22 décembre 2023
    - 5.1.2. Suivi des Grandes priorités organisationnelles
    - 5.1.3. Tableaux de bord
    - 5.1.4. Rapport des activités de la directrice générale
  - 5.2. Reddition de comptes des décisions de la Protectrice régionale de l'élève
  - 5.3. Rapport déposé en application de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* pour la période se terminant le 11 janvier 2024
  - 5.4. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire Marie-Victorin 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027
  - 5.5. Adoption des calendriers scolaires 2024-2025
  - 5.6. Adoption des aires de desserte pour les écoles Des Glaïeux, Du Jardin-Bienville et Claude-Lafortune
    - 5.6.1. Projet de résolution Saint-Hubert (des Glaïeux)
    - 5.6.2. Projet de résolution du Jardin Bienville
    - 5.6.3. Projet de résolution Claude-Lafortune
  - 5.7. Désignation de deux membres de la communauté
    - 5.7.1. Membre de la communauté représentant une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
    - 5.7.2. Membre de la communauté représentant les personnes âgées de 18 à 35 ans
6. Affaires découlant du comité de gouvernance et d'éthique
  - 6.1. Nomination des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
7. Affaires découlant du comité des ressources humaines
8. Affaires découlant du comité de vérification et ressources matérielles
  - 8.1. Autorisation – révision cadastrale – cours de l'École D'Iberville, de l'Annexe D'Iberville et de l'École régionale du Vent-Nouveau
  - 8.2. Présentation du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (« PAFIRSPA »)

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

9. Affaires découlant du comité consultatif de transport
10. Points d'information
11. Levée de la séance

**Adopté à l'unanimité**

**37-CA-2023-2024**

### **ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

#### **EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2023**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Bruno Marcoux que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023 soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

### **PAROLE AU PUBLIC**

Madame Marie-Claude Beaucage, parent d'un élève de l'école Gaétan-Boucher, présente son opinion sur le projet de redécoupage du secteur Saint-Hubert. Elle soulève notamment des éléments relatifs au sort des élèves du secteur du Boisé lesquels feraient partie, dans les scénarios soumis, du territoire de l'école de la Mosaïque plutôt que de demeurer dans le territoire de l'école Gaétan-Boucher. Elle émet également des commentaires sur la consultation qui a été effectuée, laquelle ne lui a pas semblé adéquate.

Madame Catherine Valotaire, parent d'un élève de l'école du Jardin-Bienville, présente sa position à l'égard des hypothèses de redécoupage touchant le territoire de cette école. Elle a transmis une [présentation](#) résumant sa position de favoriser l'hypothèse 1 parmi celles qui ont été présentées et les motifs la justifiant.

### **AFFAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

### **REDDITION DE COMPTES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

**DÉCISIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR LA PÉRIODE SE FINISSANT LE  
22 DÉCEMBRE 2023**

Mme Absolonne présente et dépose la reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs couvrant la période se terminant le 22 décembre 2023. Des questions sont posées et des réponses apportées.

**SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES**

Mme Absolonne et son équipe font état des développements en lien avec chacun des grands projets. Notamment, M. Hugo Clermont explique les travaux pour définir et présenter les Grandes priorités organisationnelles et le travail effectué avec les gestionnaires pour définir les indicateurs de chacune de ces priorités. Ce travail d'élaboration se conclura par la présentation qui sera faite aux gestionnaires le 24 février prochain.

**TABLEAUX DE BORD**

M. Hugo Clermont présente les tableaux de bord et de pilotage et souligne les faits saillants et les développements en lien avec ceux-ci, lesquels comportent pour le moment des informations concernant les objectifs de l'ancien PEVR. Les informations concernant les grandes priorités organisationnelles seront incluses dans la prochaine séance.

**RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Mme Absolonne présente un rapport de ses activités depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 14 novembre dernier. Elle souligne entre autres certaines activités auxquelles elle a participé, dont l'inauguration du Lab-Éveil à l'École internationale du Vieux-Longueuil. Elle souhaite également souligner l'engagement des membres de l'équipe du CSSMV pour le Grand défi Pierre-Lavoie, qu'elle tient à nommer:

- Stéphane Proulx
- Caroline Bilodeau
- Jean-Michel Thérien
- Sébastien Lanouette
- Dominique Belley

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

5

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

**REDDITION DE COMPTE DES DÉCISIONS DE LA PROTECTRICE  
RÉGIONALE DE L'ÉLÈVE**

Mme Absolonne présente et dépose la reddition de comptes distincte portant sur l'exercice des pouvoirs prévus à l'article 45 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* couvrant la période se terminant le 9 janvier 2024.

**RAPPORT DÉPOSÉ EN APPLICATION DE LA LOI FACILITANT LA  
DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES  
ORGANISMES PUBLICS POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 11 JANVIER  
2024**

Mme Absolonne présente et dépose la reddition de comptes distincte portant sur l'exercice des pouvoirs relatifs à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (article 10 du *Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs*) couvrant la période se terminant le 11 janvier 2024

38-CA-2023-2024

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN 2024-2025, 2025-  
2026 ET 2026-2027**

**CONSIDÉRANT** la prescription de la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination des immeubles, ainsi que la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement;

**CONSIDÉRANT** que conformément aux prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique*, la consultation a été effectuée auprès du comité de parents;

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès des divers autres comités consultatifs du centre de services scolaire;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du conseil d'administration;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Nicola Grenon :

**QUE** le document intitulé « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire Marie-Victorin 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 et liste des écoles et des centres », daté du 16 janvier 2024, soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

6

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

**39-CA-2023-2024**

**ADOPTION DES CALENDRIERS SCOLAIRES 2024-2025**

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès des différentes instances;

**CONSIDÉRANT** la présentation des recommandations du SOTS quant aux différentes propositions des instances consultées;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du conseil d'administration;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Sophie Gagnon :

- 1. QUE** le calendrier scolaire 2024-2025 pour le préscolaire, le primaire et le secondaire soit adopté tel que présenté;
- 2. QUE** le calendrier scolaire 2024-2025 pour le secondaire LE BAC de l'école secondaire Gérard-Filion soit adopté tel que présenté;
- 3. QUE** le calendrier scolaire 2024-2025 pour le CFER de l'école Jacques-Ouellette soit adopté tel que présenté;
- 4. QUE** les calendriers scolaires 2024-2025 pour formation professionnelle soient adoptés tels que présentés;
- 5. QUE** les calendriers scolaires 2024-2025 pour l'éducation aux adultes soient adoptés tels que présentés.

**Adopté à l'unanimité**

**ADOPTION DES AIRES DE DESSERTE POUR LES ÉCOLES DES GLAÏEULS,  
DU JARDIN-BIENVILLE ET CLAUDE-LAFORTUNE**

**40-CA-2023-2024**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Nicola Grenon que la séance publique soit suspendue pour tenir un comité plénier (séance de travail). Il est 21 h.

**Adopté à l'unanimité**

Des discussions ont lieu sur les différentes hypothèses.

**41-CA-2023-2024**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Nicola Grenon de reprendre les délibérations en séance publique.

**Adopté à l'unanimité**

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

7

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

42-CA-2023-2024

**REDÉCOUPAGE SECTEUR SAINT-HUBERT**

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès des différentes instances;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif de gestion CCG;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de parents;

**CONSIDÉRANT** les recommandations des conseils d'établissements concernés;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du SOTS quant au redécoupage des nouveaux secteurs touchés par l'agrandissement de l'école Laurent-Benoit et de l'ouverture de la nouvelle école située au parc des Glaïeux;

**CONSIDÉRANT** la croissance de la clientèle scolaire notamment dans le secteur de Saint-Hubert;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** que le Cadre de référence concernant les Demandes de choix d'école (DCÉ) prévoit qu'une priorité est accordée aux « Élève résidant sur le territoire, fréquentant déjà l'école ayant le plus d'années de continuité, avec fratrie et habitant le plus près de l'école »;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Nicolas Brosseau :

- 1. QUE** le scénario de redécoupage SH-5 soit retenu pour les fins du plan d'organisation scolaire;
- 2. QUE**, conséquemment, les scénarios SH-1, SH-2, SH-3, SH-4 et SH-6 soient rejetés;
- 3. QU'une** clause d'exception permette aux élèves de 6<sup>e</sup> année uniquement de terminer leur scolarisation au sein de leur établissement le cas échéant.

Le vote est demandé par M. Nicola Grenon. Un appel du vote a lieu et le résultat est le suivant :

**POUR : 2**

**CONTRE : 9**

**ABSTENTION : 2**

**Rejeté à la majorité**

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

8

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

43-CA-2023-2024

**REDÉCOUPAGE SECTEUR SAINT-HUBERT**

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès des différentes instances;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif de gestion CCG;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de parents;

**CONSIDÉRANT** les recommandations des conseils d'établissements concernés;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du SOTS quant au redécoupage des nouveaux secteurs touchés par l'agrandissement de l'école Laurent-Benoit et de l'ouverture de la nouvelle école située au parc des Glaïeuls;

**CONSIDÉRANT** la croissance de la clientèle scolaire notamment dans le secteur de Saint-Hubert;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** que le Cadre de référence concernant les Demandes de choix d'école (DCÉ) prévoit qu'une priorité est accordée aux « Élève résidant sur le territoire, fréquentant déjà l'école ayant le plus d'années de continuité, avec fratrie et habitant le plus près de l'école »;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Nicola Grenon :

1. **QUE** le scénario de redécoupage SH-6 soit retenu pour les fins du plan d'organisation scolaire;
2. **QUE**, conséquemment, les scénarios SH-1, SH-2, SH-3, SH-4 et SH-5 soient rejetés;
3. **QU'une** clause d'exception permette aux élèves de 6<sup>e</sup> année uniquement de terminer leur scolarisation au sein de leur établissement le cas échéant.

**Adopté à l'unanimité**

**REDÉCOUPAGE SECTEUR BIENVILLE**

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès des différentes instances;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif de gestion CCG;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de parents;

**CONSIDÉRANT** les recommandations des conseils d'établissements concernés;



Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

**CONSIDÉRANT** la recommandation du SOTS quant au redécoupage du secteur Bienville;

**CONSIDÉRANT** la croissance de la clientèle scolaire notamment du secteur Bienville;

**CONSIDÉRANT** la croissance domiciliaire notamment du secteur Bienville;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du conseil d'administration;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Nicolas Brosseau :

- 1. QUE** le scénario de redécoupage BI-1 soit retenu pour les fins du plan d'organisation scolaire;
- 2. QUE**, conséquemment, les scénarios BI-2, BI-3 et BI-4 soient rejetés;
- 3. QU'une** clause d'exception permette aux élèves de 6<sup>e</sup> année uniquement de terminer leur scolarisation au sein de leur établissement le cas échéant.

**44-CA-2023-2024**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Sylvie Côté que la séance publique soit suspendue pour tenir un comité plénier.

**Adopté à l'unanimité**

Des discussions ont lieu sur les différentes hypothèses.

**45-CA-2023-2024**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Catherine Labbé de reprendre les délibérations en séance publique.

**Adopté à l'unanimité**

**46-CA-2023-2024**

Le vote est demandé par M. Jasmin Roy sur la proposition de M. Nicolas Brosseau. Un appel du vote a lieu et le résultat est le suivant :

**POUR : 7**

**CONTRE : 5**

**ABSTENTION : 1**

**Adopté à la majorité**

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

10

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

47-CA-2023-2024

**REDÉCOUPAGE SECTEUR DE L'ÉCOLE CLAUDE-LAFORTUNE**

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès des différentes instances;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif de gestion CCG;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de parents;

**CONSIDÉRANT** les recommandations des conseils d'établissements concernés;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du SOTS quant au redécoupage des secteurs pour les écoles Claude-Lafortune, George-Étienne-Cartier et du Tournesol;

**CONSIDÉRANT** la croissance de la clientèle scolaire notamment dans le secteur de Longueuil;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du conseil d'administration;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Bruno Marcoux :

1. **QUE** le scénario de redécoupage CL-3 soit retenu pour les fins du plan d'organisation scolaire;
2. **QUE**, conséquemment, les scénarios CL-1, CL-2 et CL-4 soient rejetés;
3. **QU'une** clause d'exception permette aux élèves de 6<sup>e</sup> année uniquement de terminer leur scolarisation au sein de leur établissement le cas échéant.

**Adopté à l'unanimité**

**DÉSIGNATION DE DEUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

48-CA-2023-2024

**DÉSIGNATION D'UN MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

**CONSIDÉRANT** l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après « LIP »);

**CONSIDÉRANT** la démission d'un membre de la communauté représentant une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines, lequel avait un mandat jusqu'au 30 juin 2025;

**CONSIDÉRANT** l'article 175.10.1 de la LIP qui prévoit qu'une vacance à un poste de représentant de la communauté est comblée par la désignation par l'ensemble des membres du conseil d'administration d'une personne possédant les qualités requises et répondant aux conditions exigées pour occuper ce poste, pour la durée non écoulée du mandat;

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

11

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

**CONSIDÉRANT** les candidatures reçues;

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale a vérifié la conformité des candidatures reçues conformément à l'article 2 du Règlement;

**CONSIDÉRANT** le mandat confié à un comité de sélection formé de membres du conseil d'administration de procéder à des rencontres avec les candidats et de formuler une recommandation de désignation d'un nouveau membre;

**CONSIDÉRANT** l'analyse rigoureuse faite des candidatures eu égard au profil établis par la LIP et des autres qualités et conditions requises et la rencontre des candidats;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Catherine Labbé de :

1. **DÉSIGNER** madame Marthe-Élise Kijom Ngom à titre de membre représentant de la communauté au titre de personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines pour un mandat se terminant au 30 juin 2025;
2. **NOMMER** madame Kijom Ngom à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique jusqu'au 27 août 2024.

**Adopté à l'unanimité**

49-CA-2023-2024

**COOPTATION – MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ PROFIL 18-35 ANS**

**CONSIDÉRANT** l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après « LIP »);

**CONSIDÉRANT** le processus de désignation prévu à l'article 25 du *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*, la désignation des membres représentant de la communauté (ci-après « Règlement »);

**CONSIDÉRANT** qu'aucune candidature n'a été reçue pour le représentant de la communauté pour le profil d'une personne âgée de 18 à 35 ans, lors du processus conduit au printemps 2023;

**CONSIDÉRANT** qu'un nouvel appel de candidatures a été publié du 16 août au 15 septembre 2023, tel que prévu à l'article 33 du Règlement;

**CONSIDÉRANT** que les candidats ayant posé leur candidature dans le cadre de ce nouveau processus ont par la suite retiré celle-ci;

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

12

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

**CONSIDÉRANT** que le processus de désignation a été prolongé pour recueillir de nouvelles candidatures et que trois (3) nouvelles candidatures ont été reçues;

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale a vérifié la conformité de ces candidatures conformément à l'article 2 du Règlement;

**CONSIDÉRANT** le mandat confié à un comité de sélection formé de membres du conseil d'administration de procéder à des rencontres avec les candidats et de formuler une recommandation de désignation d'un nouveau membre;

**CONSIDÉRANT** l'analyse rigoureuse faite des candidatures eu égard au profil établis par la LIP et des autres qualités et conditions requises et la rencontre des candidats;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du comité de sélection;

**CONSIDÉRANT** que l'article 33 du Règlement prévoit que la cooptation a lieu lors d'une séance ordinaire du conseil d'administration et que tous les membres présents, à l'exception de ceux représentant la communauté, ont droit de vote;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Stéphane Simard de :

- 1. DÉSIGNER** monsieur Guillaume Dupont-Croteau à titre de membre représentant de la communauté ayant le profil d'une personne âgée de 18 à 35 ans jusqu'au 30 juin 2026;
- 2. NOMMER** monsieur Dupont-Croteau à titre de membre du comité de vérification et ressources matérielles jusqu'au 27 août 2024.

**Adopté à l'unanimité par les membres ayant droit de vote**

**AFFAIRES DÉCOULANT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

50-CA-2023-2024

**NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE**

**CONSIDÉRANT** que le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie a été constitué le 4 octobre 2022 par la résolution 14-CA-2022-2023;

**CONSIDÉRANT** que les membres de ce comité ont été nommés les 4 octobre 2022 (résolution 14-CA-2022-2023) et 7 mars 2023 (résolution 60-CA-2022-2023), et ce jusqu'au 4 octobre 2023 ou jusqu'à la prochaine séance du conseil d'administration lors de laquelle de nouveaux membres seront nommés;

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

13

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique recommande que le mandat des membres actuellement en poste soit reconduit jusqu'au 30 août 2027 ou jusqu'à une séance subséquente du conseil d'administration lors de laquelle de nouveaux membres seront nommés;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique suggère qu'un processus de désignation soit élaboré et mis en place au cours de l'année scolaire 2026-2027;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Pier-Olivier Lacoursière :**

**1. DE FIXER** la durée du mandat des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie au 30 août 2027 ou jusqu'à une séance subséquente du Conseil d'administration lors de laquelle de nouveaux membres seront nommés;

**2. DE NOMMER** les personnes suivantes au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie, soit :

- Me Madeleine Lemieux
- M. Normand Boisclair
- Me Marie-Eve Gagné

**Adopté à l'unanimité**

**AFFAIRES DÉCOULANT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET RESSOURCES MATÉRIELLES**

51-CA-2023-2024

**AUTORISATION – RÉVISION CADASTRALE - COURS DE L'ÉCOLE D'IBERVILLE, DE L'ANNEXE D'IBERVILLE ET DE L'ÉCOLE RÉGIONALE DU VENT-NOUVEAU**

**CONSIDÉRANT** que la division des lots actuels des cours de l'École D'Iberville, de l'Annexe D'Iberville et de l'École régionale du Vent-Nouveau n'est pas représentative de l'utilisation faite par les écoles et ne respecte pas la réglementation de lotissement de la Ville de Longueuil;

**CONSIDÉRANT** la complexité de la gestion actuelle pour la réalisation des travaux de réfection des cours d'école et que la révision cadastrale permettra non seulement de faciliter les démarches auprès de la Ville de Longueuil lors des demandes de permis, mais aussi de simplifier la planification des travaux en lien avec les nouvelles réglementations auxquelles nous devons nous conformer;

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

14

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

**CONSIDÉRANT** qu'après vérification auprès du Service du Secrétariat général, des affaires corporatives et des communications, il a été confirmé qu'il est de l'autorité du conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSS Marie-Victorin) d'autoriser cette révision cadastrale, puisque lesdits terrains nous appartiennent;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jasmin Roy :**

1. **QUE** soit autorisée la révision cadastrale pour les cours de l'École D'Iberville, de l'Annexe D'Iberville et de l'École régionale du Vent-Nouveau;
2. **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à agir pour et au nom du CSS Marie-Victorin dans la mise en œuvre de la présente décision et à signer tout document requis à cette fin.

**Adopté à l'unanimité**

52-CA-2023-2024

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX  
INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR  
(« PAFIRSPA »)**

**CONSIDÉRANT** que le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (« PAFIRSPA ») demande une résolution de la part du conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** les projets recommandés par le Service des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicola Grenon :**

1. **QUE** le Centre de services scolaire Marie-Victorin (« CSS Marie-Victorin ») autorise la présentation du projet « Réfection de la cour de l'École Armand-Racicot » au ministère de l'Éducation dans le cadre du PAFIRSPA;
2. **QUE** le CSS Marie-Victorin autorise la présentation du projet « Embellissement de la cour de l'École D'Iberville » au ministère de l'Éducation dans le cadre du PAFIRSPA;
3. **QUE** le CSS Marie-Victorin autorise la présentation du projet « Embellissement de la cour de l'École des Mille-Fleurs » au ministère de l'Éducation dans le cadre du PAFIRSPA;
4. **QUE** le CSS Marie-Victorin autorise la présentation du projet « Embellissement de la cour de l'École Hubert-Perron » au ministère de l'Éducation dans le cadre du PAFIRSPA;

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

5. **QUE** le CSS Marie-Victorin autorise la présentation du projet « Embellissement de la cour de l'École Charles-Le Moyne » au ministère de l'Éducation dans le cadre du PAFIRSPA;
6. **QUE** soit confirmé l'engagement du CSS Marie-Victorin à payer sa part des coûts admissibles aux projets et à payer les coûts d'exploitation continus de ces derniers, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
7. **QUE** le CSS Marie-Victorin désigne la directrice générale comme personne autorisée

**Adopté à l'unanimité**

**POINTS D'INFORMATION**

Aucun point n'y est abordé.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 22 h 06.

\_\_\_\_\_  
Présidence

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

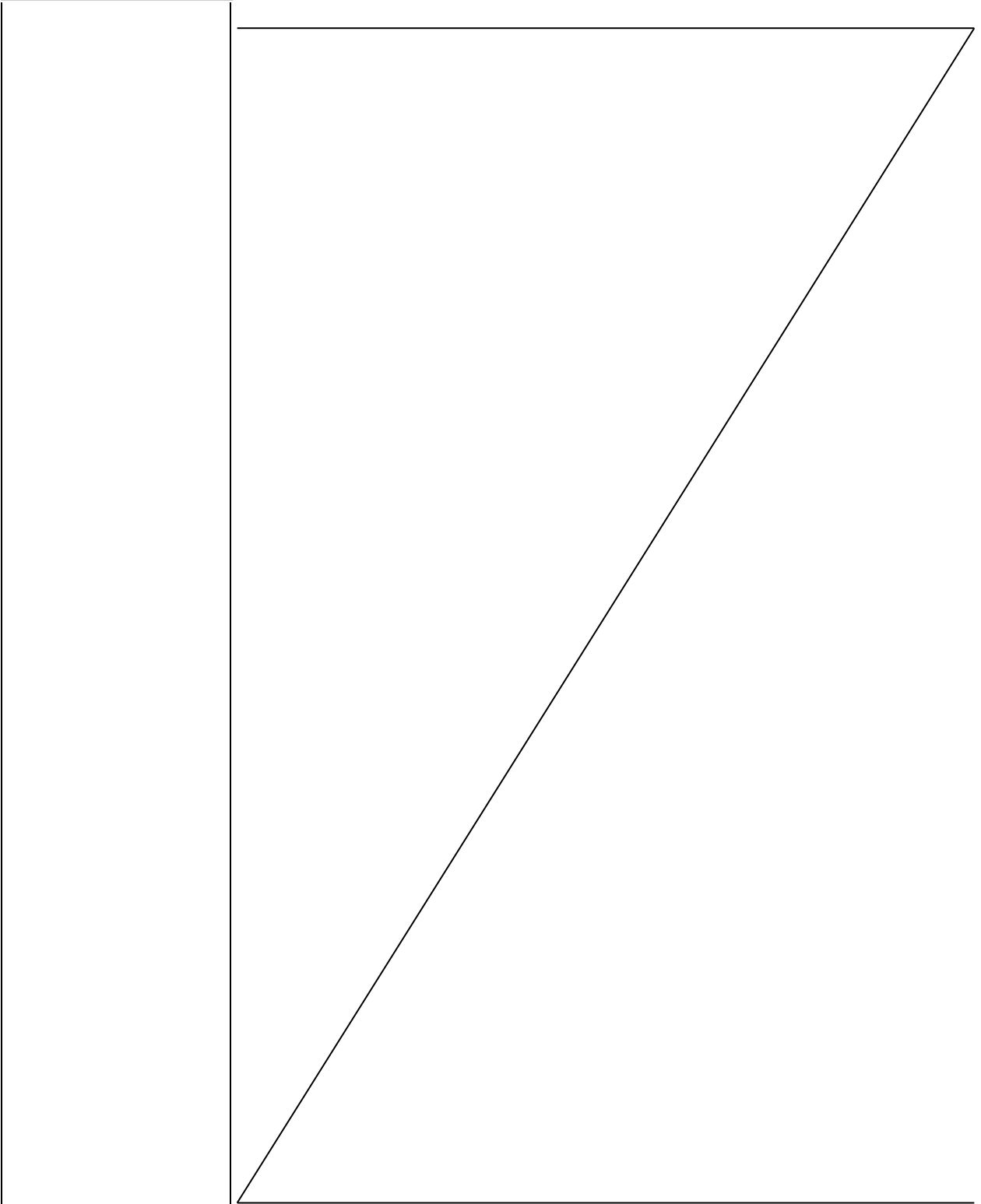
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024





Initiales de la  
présidence

Initiales de la  
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024